

CHAPITRE 2.

L'ÉLECTEUR(TRICE) LOCAL(E) A SES RAISONS. LA CARTE DES MOTIVATIONS DU VOTE AUX ÉLECTIONS COMMUNALES

Jérémy Dodeigne, Min Reuchamps, Kristof Steyvers, Ferdinand Teuber

1. Introduction

Toute personne candidate à une élection rêve de connaître les raisons qui vont guider les électeurs dans leur choix électoral : leurs motivations. Surtout, que l'on soit candidat(e) ou non, cerner les motivations des électeurs est essentiel pour comprendre les résultats des élections. Pourtant les voies des électeurs semblent souvent bien impénétrables. Les justifications du vote peuvent être multiples, combinant potentiellement des éléments micro, meso ou encore macro. C'est aussi la nature de la compétition électorale qui est en jeu : est-ce une dynamique propre à l'élection dans un lieu et à un moment donné ou est-ce une dynamique multi-niveau et longitudinale ? Cette question prend d'autant plus d'importance au niveau local, car les moyens pour l'investiguer sont bien moins nombreux. C'est la raison pour laquelle les données recueillies lors de l'enquête 'sortie des urnes' de 2018 sont particulièrement précieuses.

Encore faut-il cependant disposer d'une approche conceptuelle pertinente pour dresser une cartographie des motivations du vote et aussi une méthodologie pour correctement les interpréter. C'est dans cette perspective que ce chapitre présente d'abord les enseignements que l'on peut tirer des recherches sur les motivations du vote et le comportement électoral aux élections nationales, avant de s'arrêter plus spécifiquement aux connaissances sur les motivations du vote au niveau local. Fort de cadre conceptuel, nous proposons d'étudier les motivations du vote aux élections communales du 14 octobre 2018 grâce à une question ouverte posée aux répondants leur demandant d'expliquer, dans leurs mots, leur vote. Pour traiter ces réponses, nous mobilisons une analyse de classification qui permet de regrouper les motivations des électeurs que nous pouvons finalement croiser avec leurs caractéristiques, ce qui offre ainsi une cartographie des motivations du vote.

2. Les motivations du vote et le comportement électoral

La question de savoir comment les électeurs décident de voter est l'une des plus étudiées en sciences politiques. Pourtant, il n'y a pas de réponse objective définitive ou parfaitement cohérente. Certains voient dans ce choix un processus psychologique profondément ancré à partir duquel les électeurs développent leurs identités politiques par le biais de leur attachement à un parti ou à leur positionnement idéo-

logique. D'autres partent de la position sociale des électeurs et mettent l'accent sur la mobilisation autour de lignes de fracture telles que la religion ou la classe sociale. D'autres encore rationalisent le choix des électeurs en fonction de la maximisation de l'utilité de leur vote, motivée par leur intérêt personnel. De ce point de vue, les problèmes (économiques) actuels, les campagnes ou encore les résultats attendus jouent un rôle décisif pour les électeurs. Les recherches actuelles tirent des enseignements de chacun de ces trois modèles. Il faut également prendre en compte les facteurs temporels (à court, moyen et long terme) et le contexte électoral, en termes du nombre de partis qui se présentent à une élection et du sens que les électeurs donnent à leur choix de tel ou tel parti (LeDuc & Niemi, 2014). L'explication du comportement électoral doit donc être multiple et dynamique, car elle varie en fonction de l'électeur(trice) et de l'élection. Par conséquent, la perception subjective de l'électeur(trice) est souvent prise comme point de départ pour comprendre ses motivations.

Les pionniers des études électorales ont déjà souligné l'importance de la manière dont les électeurs expérimentent leur propre comportement de vote : *'if we are to understand what leads the voter in his decision at the polls, we must know how he sees the things to which his decision relates. In casting a vote the individual acts towards a world of politics in which he perceives the personalities, issues and the parties and other groupings of a (...) contest'* (Campbell et al., 1964 : p. 15). Plus particulièrement, c'est donc la nature subjective de ce comportement qui compte *'...his behavior makes sense (...) in terms of the way in which these political objects appear to him'* (ibid.). Le vote est donc le résultat d'un mélange de connaissances et de jugement, d'attitude et de conviction, de perception et de sentiment. Les électeurs sont, pour ainsi dire, guidés par une sorte de carte politique pour déterminer leur choix. On peut voir cela comme un système d'évaluation pour évaluer les partis et / ou leurs candidats. La carte contient des indicateurs de direction cognitifs et affectifs (ou heuristiques). Il peut s'agir d'images relativement générales, formées il y a longtemps, ou de manifestations concrètes peu de temps avant les élections. Il existe généralement à la fois des voies d'évaluation rationnelles et émotionnelles (Swyngedouw, 2001).

Cette approche est souvent utilisée pour comprendre le choix des électeurs à partir de leur propre cadre de référence. Il s'agit d'étudier leurs motivations électorales comme cela se fait dans les enquêtes électorales nationales. Cette approche a également été suivie en Belgique. Par exemple, les recherches postélectorales suite aux élections fédérales de 2014 ont révélé une multitude de motivations parmi les électeurs flamands (Abts, Swyngedouw & Meuleman, 2015). Abts et collègues ont ainsi eu recours à une question ouverte qui a révélé que 30 % des électeurs expliquent leur vote en raison du programme ou des problématiques qui y sont liées. La notion de programme regroupe ici les électeurs qui ont fait référence au programme général d'un parti ou plus spécifiquement à certaines thématiques, comme l'emploi, la santé ou encore la sécurité. En outre, 25 % donnent des motivations liées au parti ou à son organisation (identification, image, leader, etc.). Un pourcentage similaire mentionne les valeurs ou plus généralement la socialisation. Avec un peu plus de 10 % des électeurs interrogés, la volonté de changement poli-

tique est aussi à la base du comportement électoral. Dans une même proportion, les répondants votent, selon leurs propres mots, par désintérêt politique ou par sentiment antipolitique.¹⁵ Toutefois, la répartition des motivations électorales diffère beaucoup selon l'électorat de chaque parti. Par exemple, les électeurs des partis traditionnels feront plus souvent référence à des motivations telles que la socialisation ou l'identification, tandis que l'électorat de leurs homologues plus récents semble davantage motivé par le programme ou par certaines positions défendues par le parti. Ceux qui votent blanc ou nul le font plus souvent par désintérêt ou par sentiment antipolitique. On trouve aussi des dimensions particulières derrière les motivations de vote pour certains partis : telles que les valeurs pour les partis écologistes ou le désir de changement politique pour la N-VA, par exemple.

Grâce à ces travaux, on a ainsi une vision empirique relativement bonne des motivations de vote pour les élections nationales, même si le comportement électoral est souvent varié et variable en fonction de certains (groupes de) répondants ou du cycle électoral spécifique (pour une comparaison avec les élections précédentes depuis le début du 21^{ème} siècle et entre Flandre et Wallonie, voir respectivement Abts, Swyngedouw & Billiet, 2014 et Deschouwer et al., 2015). Dans ce chapitre, notre objectif est de comprendre les motivations du vote dans le contexte local (belge). Sont-elles comparables à celles du niveau national ou, au contraire, assez différentes ?

3. Les motivations du vote au niveau local

Comme indiqué dans le chapitre introductif du livre, les élections locales sont parfois considérées comme des élections nationales dites de second ordre. Les électeurs seraient non seulement moins enclins à participer à ces élections, mais il y aurait également une influence sur les motivations de ceux qui le font. Concrètement, ces électeurs seraient davantage guidés par des considérations dites 'expressives'. Ils votent ainsi davantage blanc ou nul (pour exprimer leur mécontentement ou leur méfiance à l'égard du système politique en général), donnent leur chance aux nouveaux partis ou expriment leur opinion sur les partis nationaux (les élections locales sont alors considérées comme un baromètre de la popularité du gouvernement national et les électeurs ont tendance à sanctionner celui-ci). Les motifs de vote supra-locaux traversent donc cette conception des élections locales. L'identité des partis nationaux (c'est-à-dire leur attachement à long terme) et les considérations idéologiques (qui découlent souvent de leur propre position sociale) régissent également le comportement électoral au niveau local. Ceci est renforcé par la présence de partis et élus nationaux sur les listes et par l'attention croissante (mais nationalisée) des médias pour la compétition électorale locale.

D'autres, au contraire, mettent l'accent sur les dynamiques locales dans les motivations du comportement électoral. En effet, les élections locales connaissent leurs

¹⁵ Il s'agit d'une synthèse de 16 catégories de réponses constituée à partir des 130 catégories initiales de motivations.

propres évolutions et caractéristiques. Par exemple, la confiance accordée à des candidats spécifiques (l'effet dit 'amis et voisins'), l'importance de positions (moins idéologiques) sur des questions locales (en raison notamment de la plus grande proximité ou de la visibilité des thématiques locales pour le citoyen) ou l'évaluation positive ou négative de la majorité locale peuvent compléter, compenser ou annuler les considérations nationales mentionnées ci-dessus. Les motivations locales du vote sont particulièrement importantes dans cette perspective. La force, régulièrement répétée, des listes et des candidats non nationaux (ainsi que l'utilisation récurrente des votes de préférence) se présentant au niveau local plaide pour cette approche.

Les recherches sur les élections communales de 2012 en Belgique ont largement confirmé cette interprétation (Marien, Dassonneville & Hooghe, 2013). Les électeurs avaient été invités à expliquer, dans leurs propres mots, la raison principale pour laquelle ils avaient voté pour un parti politique spécifique. Les réponses à cette question ouverte ont été codées en tenant compte de la distinction possible entre motivations locales et nationales. Les motivations locales sont apparues en premier lieu : près de 62 % des raisons données pour le vote aux élections communales de 2012 réfèrent explicitement au niveau local. En outre, la connaissance d'une femme ou d'un homme politique local, l'opinion sur la majorité communale ou sur l'opposition ou encore un thème local ont été citées le plus souvent (à chaque fois par environ un(e) électeur(trice) sur cinq).

Les hommes et femmes politiques nationaux, les thèmes politiques ou encore la majorité ou l'opposition au niveau national ont rarement été explicitement mentionnés. Ensemble, ils représentaient moins de 5 % des raisons mentionnées. Un peu plus d'un(e) électeur(trice) sur cinq a fait référence à (l'idéologie d') un parti (en général). Par ailleurs, pas moins de 5 % des personnes interrogées ont mentionné une opposition dans leur vote (contre quelque chose ou quelqu'un), ou l'appartenance à un groupe social ou encore l'habitude. Ces motifs sont plus diffus et, par conséquent, moins faciles à attribuer à un niveau spécifique de gouvernance. Il y avait peu ou pas de différences significatives dans les réponses spécifiques entre les régions (malgré le fait que les élections communales de 2012 étaient considérées, en Flandre, comme un test pour le gouvernement fédéral Di Rupo I, en particulier sous l'impulsion du principal parti d'opposition de l'époque, la N-VA).

Les motivations locales de vote vont également de pair avec un vote différencié (*split-vote*), c'est-à-dire une préférence politique différente entre le niveau local et le niveau national. Ainsi, les répondants qui ont indiqué avoir été guidés par un problème, une politique, un(e) candidat(e) ou un(e) élu(e) du niveau local, révélaient avoir un vote différent pour les élections communales que pour les élections fédérales, si elles devaient se tenir au même moment (Marien, Dassonneville & Hooghe, 2015).¹⁶

¹⁶ Ces chercheurs ont comparé les intentions de vote pour les élections fédérales, au moment des élections communales.

4. Les motivations du vote aux élections communales du 14 octobre 2018

4.1. Données et méthodes

Nous avons également opté pour une question ouverte pour cartographier les motifs de vote pour les élections communales de 2018. Cette approche est généralement choisie pour déterminer la carte heuristique utilisée par les électeurs lors du choix d'un vote. Lorsqu'ils répondent à une question ouverte, les électeurs essaient d'exprimer les raisons de leur comportement électoral en fonction de leur propre expérience. En principe, ces raisons peuvent recouvrir une large gamme de motifs. Les électeurs ne sont pas obligés d'adapter leur réponse à l'une des catégories pré-imposées, comme c'est invariablement le cas avec une question fermée (Lefevre, 2011 ; 2018).¹⁷ De plus, une approche moins directe permet de mettre en évidence des raisons nouvelles ou inattendues. Cependant, il est également désavantageux de recourir à des questions ouvertes. Par exemple, elles supposent que les répondants ont des compétences linguistiques suffisantes pour exprimer leurs raisons. Elles risquent de donner des informations non pertinentes, de susciter des réponses de façade ou que l'on pense être attendues, ou encore de minimiser certains processus mentaux (inconscients). L'interprétation par l'intervieweur peut également jouer un rôle. Néanmoins, en général, les questions ouvertes sont considérées comme plus valides et plus fiables pour les recherches sur les motivations électorales (Swyngedouw et al., 1996 ; Swyngedouw, Meersseman & Billiet, 2001).

La question suivante a donc été posée aux électeurs : « Vous venez de voter aux élections communales. Pouvez-vous m'expliquer, dans vos propres mots, pourquoi vous avez voté pour cette liste ? »¹⁸ Les réponses ont été encodées le plus littéralement possible par les intervieweurs dans l'application de collecte de données. Toutefois, convertir les parties du texte (réponses individuelles) en codes valables et fiables (catégories de motifs) nécessite beaucoup de temps et d'énergie (ce qui est souvent l'inconvénient de recourir à des questions ouvertes dans les enquêtes). Cela exige également une catégorisation complète et une attribution mutuellement exclusive (sans trop de réponses résiduelles et sans concentration excessive dans un ou plusieurs codes) qui inclut les approches les plus importantes pour expliquer le comportement électoral (Swyngedouw et al., 1996). L'attribution de motivations spécifiques à des catégories scientifiquement exploitables peut être effectuée manuellement ou à l'aide d'un logiciel d'analyse de données textuelles. Dans ce chapitre, nous avons opté pour cette approche.

Afin d'étudier les motivations des électeurs et leur distribution lors des élections locales de 2018, nous avons utilisé IRaMuTeQ, un logiciel fonctionnant dans R et permettant aux chercheurs d'analyser le contenu de données textuelles. Une des fonctionnalités de ce logiciel est d'avoir recours à un algorithme permettant la

¹⁷ Avec ce type de question, les électeurs doivent souvent choisir parmi les alternatives proposées, les classer ou indiquer leur préférence sur une échelle pré-imposée.

¹⁸ Cette question n'a pas été posée aux répondants qui ont voté blanc ou nul dans le bulletin de vote fictif.

classification automatique de texte développé initialement par Max Reinert (Reinert 1983 ; 1990) dans les années 1980 et qui a servi de base au logiciel Alceste. Cette méthode génère un nombre non prédéfini de « classes » qui reflètent des ensembles de mots cooccurrents qui doivent ensuite être interprétés par les chercheurs. Depuis lors, la méthode dite Alceste a été mobilisée dans plusieurs travaux de science politique (Bailey & Schonhardt-Bailey 2008 ; Defacqz et al. 2019 ; Duchesne and Van Ingelgom 2008 ; Ratinaud and Marchand 2015 ; Sanders, Lisi, and Schonhardt-Bailey 2017 ; Weale, Biquelet & Bara 2012). Dans ce contexte, la contribution de Defacqz et al. (2019) ressemble à l'approche choisie ici en ce que les auteurs y analysent également des réponses à une question ouverte demandée aux électeurs et candidats aux élections régionales, nationales et européennes de 2014 en Belgique.

De manière synthétique, le cœur de la méthode repose sur une technique de classification descendante hiérarchique qui est effectuée sur une matrice dichotomique de termes/documents indiquant l'absence ou la présence d'un terme dans un document. Les « documents » correspondent dans notre cas aux réponses données, en français ou en néerlandais, par les électeurs à la question ouverte à propos de leur choix de vote. Les « termes » correspondent aux mots utilisés dans leur forme lemmatisée. En utilisant des analyses de correspondance, la matrice est divisée de manière itérative en deux sous-partitions à la fois afin de maximiser l'inertie entre les classes entre les sous-partitions. L'objectif est ainsi d'obtenir des classes homogènes aussi différentes que possible entre elles.

Afin d'interpréter le contenu des classes qui sont ainsi générées, les lemmes qui les caractérisent ainsi que le degré d'association des variables contextuelles, telles que le degré de satisfaction des électeurs à l'égard de la démocratie, sont calculés à l'aide des valeurs khi-carrés de chaque classe. Enfin, dans le même ordre d'idées, une analyse de correspondance est effectuée pour faire ressortir les relations (spatiales) entre les classes, les lemmes utilisés et/ou les variables contextuelles.

Les données textuelles sur lesquelles l'algorithme est mobilisé, c'est-à-dire notre corpus, présentent certaines caractéristiques qui méritent des précisions supplémentaires. Il faut noter en particulier que la plupart des réponses des électeurs sont relativement courtes, leur longueur moyenne étant respectivement de 4,6 mots pour le néerlandais et de 5,7 mots pour le français. En outre, 648 déclarations en néerlandais et 368 en français ne contiennent qu'un ou deux mots. Ce constat n'est pas surprenant en soi étant donné que les répondants ont été interviewés directement en sortant du bureau de vote, de manière spontanée, sans avoir pu y penser à l'avance. En plus leurs réponses ont été encodées avec l'objectif de résumer leur contenu sans prétention de les reproduire littéralement. Cependant, comme l'algorithme de Reinert repose sur la cooccurrence de mots au sein d'un même texte, les textes courts réduisent le potentiel de l'algorithme en réduisant les possibilités de co-occurrences.

Dans ce contexte, nous avons pris plusieurs mesures afin d'obtenir des résultats qui soient significatifs. Premièrement, nous avons exclu des analyses toutes les réponses contenant moins de trois lemmes. Cela nous a laissé 1087 déclarations en

français et 1124 en néerlandais. Deuxièmement, nous avons soigneusement analysé les résultats du modèle pour en évaluer la validité. Troisièmement, sur la base des résultats du modèle, nous avons manuellement classé, dans la mesure du possible, les réponses d'une longueur inférieure à trois mots ou celles que l'algorithme n'avait pas réussi à classer en premier lieu afin de pouvoir appréhender la distribution des différents modèles de vote parmi les répondants.

En exécutant l'algorithme sur les deux sous-corpus, nous avons obtenu pour chacune des deux langues cinq classes. Environ 70 % des déclarations avec trois lemmes ou plus (n = 769) en langue française et 88 % des déclarations en langue néerlandaise (n = 990) ont pu être classées à l'aide de l'algorithme. En y ajoutant les déclarations classées manuellement, y compris celles contenant moins de trois lemmes, 92 % pour des déclarations en total en langue néerlandaise (n = 1635) et 91 % des déclarations (n = 1324) en langue française ont pu être classées.

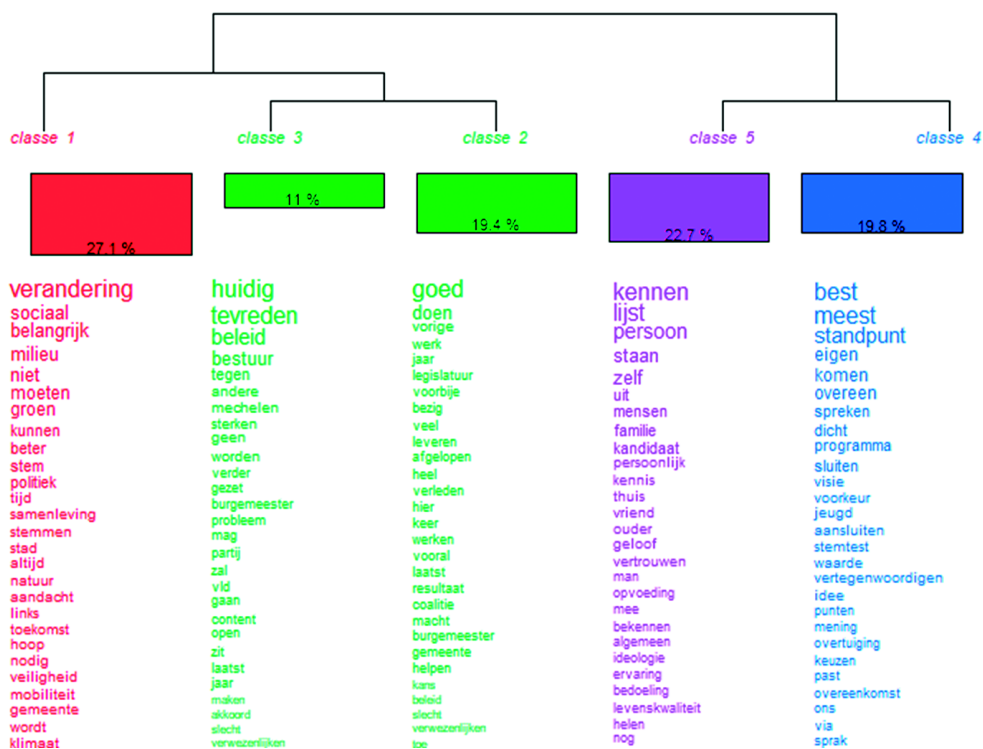
4.2. Présentation des classes

La classification descendante hiérarchique des déclarations des répondants a généré cinq classes, tant en néerlandais qu'en français, même si leur ordre (et donc leur numéro) varie entre les deux langues. On observe, dans les deux langues, que la continuité basée sur la satisfaction avec la situation actuelle s'oppose à la volonté de changement. On trouve également l'opposition entre la proximité et la connaissance personnelle, d'une part, et les motivations substantielles et basées sur le programme proposé, d'autre part. Cette classification peut être illustrée de deux façons. On peut dans un premier temps analyser le dendrogramme qui reflète la classification descendante hiérarchique, c'est-à-dire la figure en forme d'arbre qui illustre la construction des classes. Dans un second temps, la représentation sur un plan factoriel de l'analyse des correspondances permet d'identifier quels sont les termes (dans notre cas, les lemmes) des déclarations des répondants qui sont à la base de la construction des différentes classes et comment elles se positionnent les unes vis-à-vis des autres. Nous allons passer en détail ces deux représentations visuelles pour chacune des langues.

En néerlandais, la classification des déclarations des répondants à la question ouverte révèle cinq classes de taille relativement équivalente (de 11 % à 27 %). L'analyse réalisée avec le logiciel IRaMuTeQ génère des classes distinctes déterminées par les co-occurrences au sein des déclarations et montre via la représentation visuelle d'un dendrogramme (Figure 2.1) comment les classes émergent. En outre, on peut y lire une liste des termes qui sont fortement associés à chacune des classes et donc qui les distinguent les unes des autres. La classe 1 est construite autour du changement, notamment en matière sociale, mais aussi environnementale comme l'illustre l'extrait suivant de la réponse d'un électeur néerlandophone : « *Broodnodige veranderingen rond mobiliteit zijn nodig* ». Les classes 2 et 3 qui partagent donc une origine commune renvoient, à l'inverse, à la satisfaction avec la situation actuelle, avec pour la classe 2 une emphase sur le travail qui a été accompli (« *Omdat ze hun werk hier goed doen* »). La classe 4, quant à elle, s'inscrit sur une autre dimension : celle du contenu, du programme des candidats et des partis.

En contraste, les motivations qui guident les déclarations regroupées dans la classe 5 sont la proximité et la connaissance des personnes.¹⁹

Figure 2.1. Classification descendante hiérarchique par IRaMuTeQ des déclarations en néerlandais

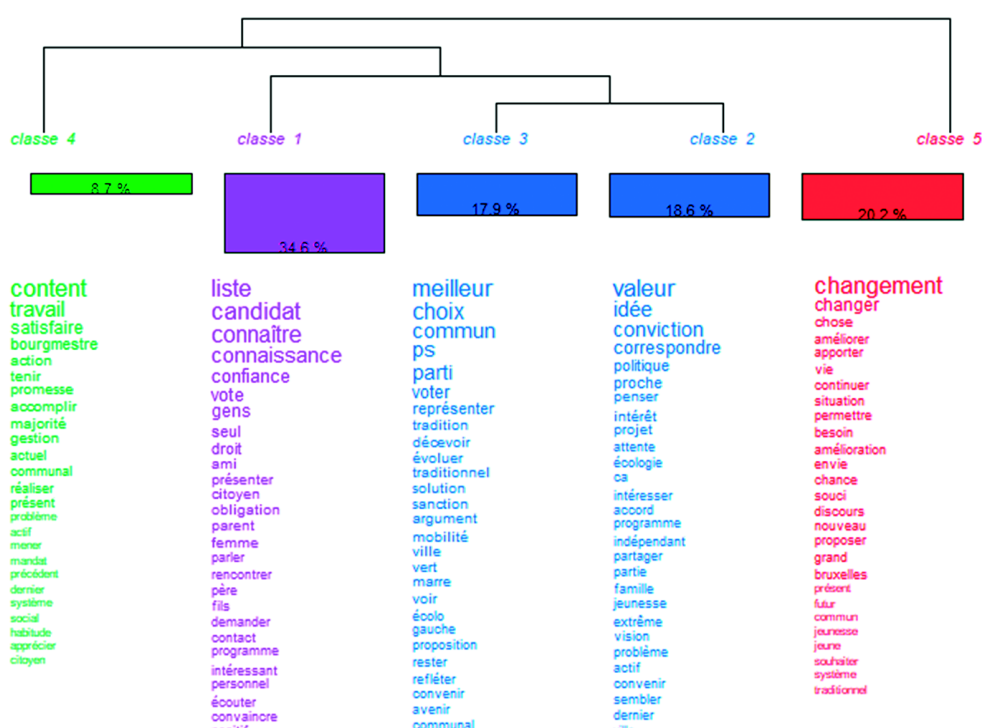


Il est également révélateur de se pencher sur la représentation visuelle de ces classes sur un plan factoriel qui présente les mots significativement associés à chacune des classes. Sur la figure 2.2, on retrouve ainsi les cinq classes que nous venons de présenter, tout en pouvant observer la distance ou la proximité entre ces différentes classes. On voit donc la distinction entre les classes 4 et 5 (située dans la partie gauche du plan factoriel) par rapport aux trois autres classes, ainsi que l'opposition entre la classe 4 (située dans la partie supérieure gauche) et la classe 5 (située dans la partie inférieure gauche). Cette double distance montre la nature bien distincte des motivations que renvoient ces deux classes : d'un côté, les motivations liées au programme (classe 4) et de l'autre, les motivations liées aux personnes, à leur connaissance et à la proximité qu'on entretient avec elle, personnellement ou via sa famille, ses amis (classe 5). De l'autre côté du plan factoriel, la classe 1 (partie supérieure droite) se distingue par l'emphase sur le changement, en contraste avec les classes 2 et 3 (partie inférieure droite) qui sont plus fortement liées entre elles et dont l'accent est placé sur le bon travail et la satisfaction à l'égard

¹⁹ Les réponses manuellement classés y inclus, la distribution devient : 19,8 % (classe 1 ; changement), 21,6 % (classe 2 et 3 ; continuité), 31,1 % (classe 4 ; substance et programme) et 27,6 % (classe 5 ; personnalisation).

gramme. On peut cependant distinguer entre l'emphase mise sur la conviction et les valeurs (« Liste qui correspond le mieux à mes valeurs », classe 2) ainsi qu'une dimension davantage factuelle ou liée à un parti (« C'est les meilleurs pour [ne] pas voter PS », classe 3). Par l'emphase sur la satisfaction (« content » est le premier terme qui caractérise cette classe) du travail et de l'action du bourgmestre, la classe 4 se démarque des classes 1, 2 et 3, mais aussi de la classe 5, ainsi qu'on l'observe encore mieux sur la figure 2.4 qui reprend le plan factoriel de l'analyse des correspondances.²⁰

Figure 2.3. Classification descendante hiérarchique par IRaMuTeQ des déclarations en français



Le nuage de mots généré par le logiciel IRaMuTeQ révèle explicitement la distance entre la classe 4 (partie supérieure droite) et toutes les autres classes. Celles-ci se concentrent dans la partie inférieure du plan factoriel, avec à gauche la classe 5 liée à la volonté de changement et concentrées au centre les classes 2 et 3 reprenant les motivations d'ordre programmatique. Dans la partie inférieure droite, mais proche des classes 2 et 3, on retrouve la classe 1 avec les termes de « candidat », « connaître », « connaissance », et un peu plus haut le terme de « liste ». Sur la base de la présentation des classes, l'étape suivante de notre analyse est d'explorer si ces classes renvoient à des profils distincts d'électeurs, en d'autres termes si les motivations des électeurs permettent de démarquer différents groupes d'électeurs.

²⁰ Les réponses manuellement classés y inclus, la distribution devient : 32 % (classe 1 ; personnalisation), 41,5 % (classe 2 et 3 ; substance et programme), 8,8 % (classe 4 ; continuité) et 17,7 % (classe 5 ; changement).

Nous incluons les variables suivantes dans le modèle comme hypothèses d'exploration : le profil sociodémographique des électeurs (genre, âge et niveau d'éducation), leur comportement électoral (vote pour un parti de la majorité sortante ou de l'opposition), leurs attitudes (positionnement sur le clivage gauche-droite, degré de satisfaction avec la démocratie, importance du niveau communal dans la vie de tous les jours, confiance dans le bourgmestre ainsi que dans le collège communal) et enfin, des caractéristiques liées aux communes dans lesquelles ils ont voté (niveau d'urbanisation et présence d'un scandale politique durant la législature). Ces modèles permettent de tester – en même temps, et donc toute autre chose restant égale – l'effet de ces multiples facteurs. Autrement dit, ils permettent d'établir dans quelle mesure le profil, le comportement, les attitudes des électeurs ainsi que le contexte communal expliquent les différences observées entre les répondants (en termes de changement, de continuité, de contenu et de programme ou de personnalisation et proximité).

Les résultats de ces régressions sont présentés dans le tableau 2.1 pour les répondants néerlandophones (trois premières colonnes) et les répondants francophones (trois dernières colonnes). Ces résultats présentent l'impact des différentes variables en comparant systématiquement les justifications du vote en termes (1) changement (2) continuité et (3) personnalisation par rapport à la justification en termes (4) contenu et de programme. Les modèles multinomiaux imposent techniquement cette comparaison par rapport à une classe de référence. Cette contrainte ne permet pas une lecture intuitive des résultats. Pour cette raison, nous avons produit des histogrammes présentant la probabilité de retrouver les différentes justifications de vote selon nos variables. Toutefois, pour des raisons de parcimonie dans la discussion des résultats, seules les variables dont les résultats étaient statistiquement significatifs sont présentées.

Tableau 2.1. Régressions multinomiales sur les justifications du vote pour les répondants néerlandophones (trois colonnes de gauche) et francophones (trois colonnes de droite)

	Électorat néerlandophone			Électorat francophone		
	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme
Genre : femmes	-0.28 (0.18)	-0.07 (0.18)	0.17 (0.16)	-0.30 (0.20)	-0.37 (0.26)	-0.23 (0.17)
<i>Éducation (ref. cat. : non/primaire)</i>						
Secondaire inférieur	-0.17 (0.56)	0.34 (0.62)	-0.55 (0.55)	0.06 (0.58)	0.57 (0.89)	0.32 (0.55)
Secondaire supérieur	-0.38 (0.49)	0.20 (0.55)	-0.33 (0.47)	-0.18 (0.52)	-0.26 (0.84)	0.11 (0.50)
Supérieur non-universitaire	-0.40 (0.49)	0.19 (0.55)	-0.65 (0.47)	-0.55 (0.54)	-0.32 (0.86)	0.05 (0.51)
Universitaire	-0.76 (0.50)	-0.09 (0.56)	-0.77 (0.48)	-0.59 (0.54)	-0.15 (0.85)	-0.58 (0.52)
<i>Âge (ref. cat. = 45-54)</i>						
18-34	-0.15 (0.27)	-0.64** (0.27)	-0.30 (0.24)	-0.28 (0.29)	-0.38 (0.42)	-0.09 (0.24)
35-44	-0.07 (0.30)	-0.20 (0.30)	-0.50* (0.29)	-0.10 (0.33)	0.11 (0.44)	-0.12 (0.27)
55-64	-0.16 (0.30)	-0.28 (0.29)	-0.41 (0.28)	-0.16 (0.33)	0.61 (0.42)	-0.22 (0.28)
65+	-0.15 (0.31)	-0.28 (0.31)	-0.34 (0.29)	-0.32 (0.36)	0.54 (0.45)	-0.23 (0.30)

	Électorat néerlandophone			Électorat francophone		
	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme
Positionnement gauche-droite	-0.03 (0.04)	0.03 (0.04)	0.003 (0.04)	0.07* (0.04)	0.02 (0.05)	0.03 (0.03)
Satisfaction démocratie	0.02 (0.03)	-0.01 (0.03)	0.02 (0.02)	-0.01 (0.03)	0.02 (0.04)	0.02 (0.02)
Importance niveau communal	0.02 (0.03)	-0.01 (0.03)	0.02 (0.02)	-0.01 (0.03)	0.02 (0.04)	0.02 (0.02)
Confiance dans le collège communal	-0.06 (0.06)	0.16** (0.07)	0.11* (0.06)	0.01 (0.07)	0.06 (0.11)	-0.03 (0.06)
Confiance dans le/la bourgmestre	0.02 (0.05)	0.04 (0.05)	-0.07 (0.05)	-0.01 (0.06)	0.01 (0.09)	-0.01 (0.05)
<i>Degré d'urbanisation (ref. cat. = communes rurales)</i>						
Communes semi-urbaines	-0.28 (0.41)	-0.87** (0.36)	-0.62* (0.34)	-0.31 (0.30)	-0.79* (0.41)	-0.29 (0.24)
Communes urbaines	-0.29 (0.47)	-0.38 (0.44)	-1.52*** (0.45)	0.13 (0.34)	0.63 (0.49)	-0.54* (0.31)
<i>Région (ref. cat. = Flandre)</i>						
Wallonie	5.43 (14.05)	-0.74 (1.77)	-1.89 (2.19)	1.28 (0.81)	12.41*** (0.39)	0.95 (0.62)
Bruxelles	0.78 (0.65)	-1.10 (1.14)	1.20* (0.70)	0.32 (0.86)	11.32*** (0.47)	0.82 (0.67)
Scandale politique	-0.13 (0.29)	-0.36 (0.30)	-0.28 (0.29)	-0.37 (0.24)	-1.07*** (0.35)	-0.50*** (0.19)

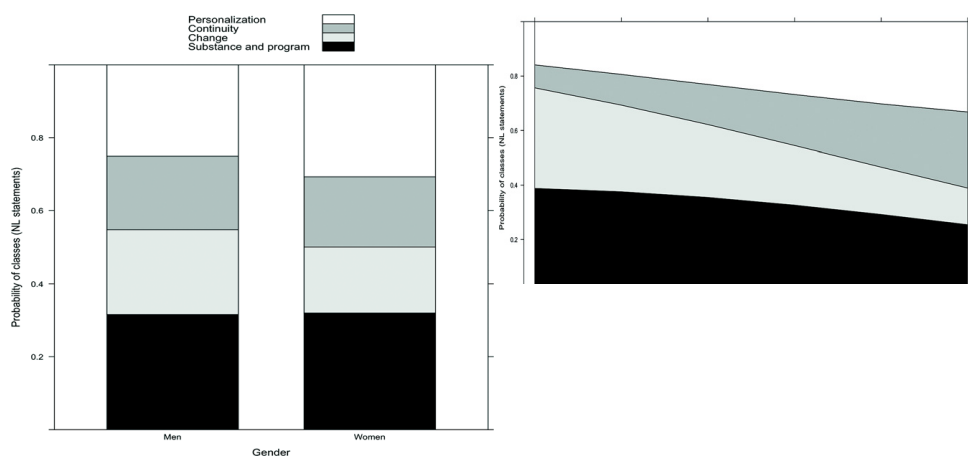
	Électorat néerlandophone			Électorat francophone		
	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme	Changement vs. Programme	Continuité vs. Programme	Personnalisation vs. Programme
Vote pour un parti de majorité sortante	-0.35* (0.19)	1.00*** (0.20)	0.36** (0.18)	-1.03*** (0.23)	1.91*** (0.40)	0.19 (0.18)
Constante	0.82 (0.73)	-1.35* (0.78)	0.76 (0.69)	-0.82 (1.09)	-15.07*** (0.73)	-0.54 (0.90)
Akaike Inf. Crit.	3,021.23	3,021.23	3,021.23	2,165.14	2,165.14	2,165.14

Note : *p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01

Pour les justifications des électeurs néerlandophones, nous identifions des résultats significatifs pour une variable sociodémographique (le genre), deux dimensions comportementales et attitudinales (le vote pour un parti de la majorité sortante et la confiance dans le collège communal) et deux variables liées au contexte communal (celles liées au degré d'urbanisation). Pour les justifications des électeurs francophones, nous retrouvons une variable sociodémographique (le niveau d'éducation) ainsi que la dimension liée au comportement de vote (le vote pour un parti de la majorité sortante). Pour le reste, ce sont surtout les différences liées au contexte communal (scandale politique dans la commune durant la législature 2012-2018) ainsi que les différences entre électeurs francophones de Wallonie et de Bruxelles.

Premièrement, la figure 2.5 présente l'effet du genre ainsi que de la confiance dans le collège communal pour les répondants néerlandophones. Ces figures doivent être lues de la manière suivante : un bâtonnet correspond à une distribution de probabilité de retrouver les quatre classes identifiées (blanc, gris clair, gris foncé et noir) en fonction de la variable étudiée. Si l'une des classes couvre 1/10 du bâtonnet, cela correspondant à 10 % de probabilité et ainsi de suite pour chaque classe. Pour faciliter cette lecture, l'échelle de gauche sur ces figures présente des points de repère à 0 % (bas du bâtonnet), 20 %, 40 %, 60 % et 100 % (haut du bâtonnet).

Figure 2.5. Effet du profil et attitudes chez les répondants néerlandophones en fonction du genre (gauche) et confiance dans le collège communal (droite)



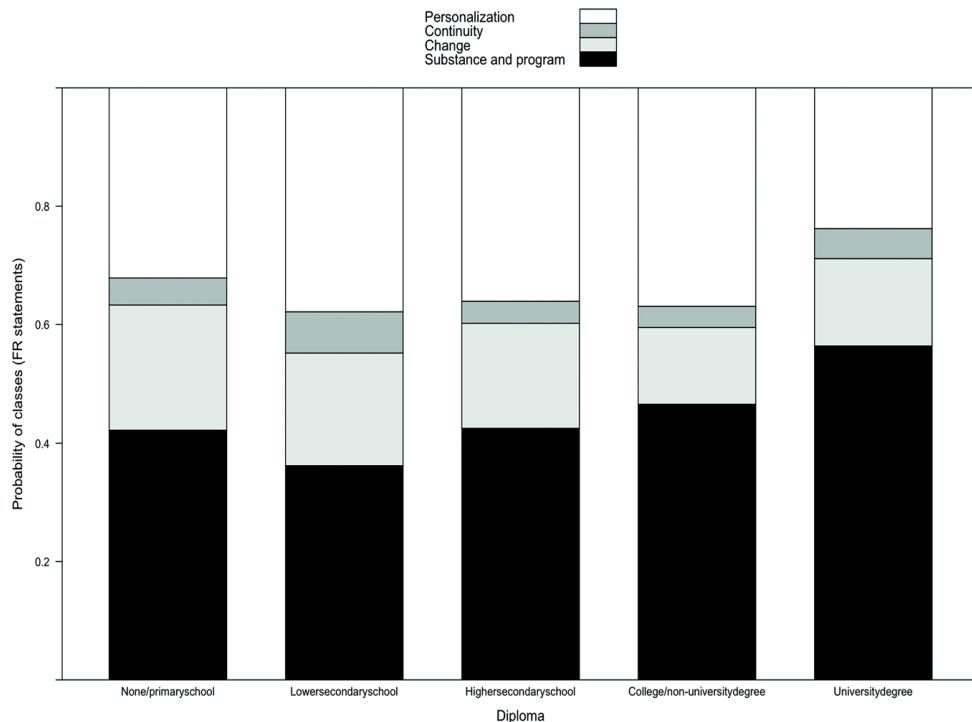
Ainsi, pour le genre, nous observons que la classe liée à la justification en termes 'de la connaissance et proximité avec les mandataires et candidats' (en blanc) couvre environ 30 % des justifications chez les femmes alors qu'elle ne couvre qu'environ 25 % chez les hommes. À l'inverse, la classe liée à 'la continuité et au changement' est légèrement plus importante chez les hommes. Enfin, nous voyons que la dimension liée au 'contenu et au programme' (en noir) est presque parfaitement identique chez les répondants hommes et femmes. En définitive, le genre des ré-

pondants néerlandophones différencie donc la manière de justifier le vote bien que les différences observées sont ici assez réduites.

Les effets concernant la confiance dans le collège sont par contre nettement plus importants. Sur l'échelle de 0 à 10 représentée au bas du graphique de droite sur la figure 2.6, où 0 signifie une absence totale de confiance et 10 une confiance totale dans le collège communal, nous voyons que les probabilités de retrouver certaines justifications de vote évoluent assez nettement. Ainsi, plus les électeurs ont confiance dans le collège et plus ils justifieront leur choix en termes de 'continuité et de connaissance des mandataires' : les 'vagues' en blanc et gris foncé prennent de plus en plus de place à mesure que nous déplaçons vers la valeur 10. À l'inverse, les électeurs avec une faible confiance développent plus souvent des justifications en termes de 'changement'. Il apparaît donc que la confiance dans le collège conditionne le vote des répondants néerlandophones.

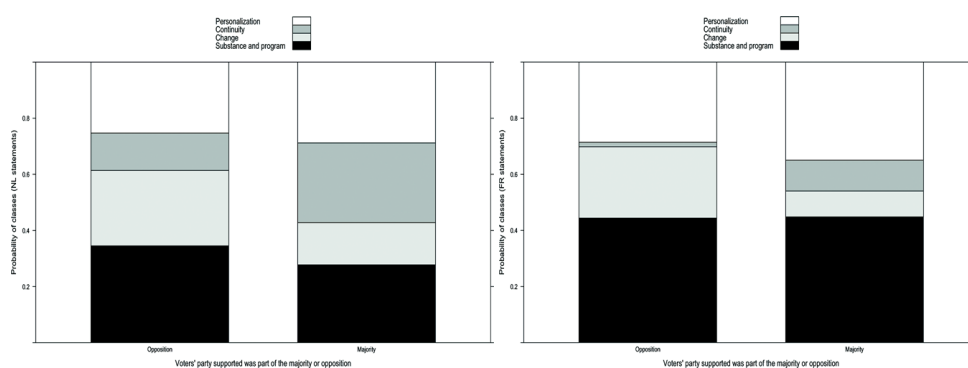
Deuxièmement, chez les répondants francophones, seul le niveau d'éducation est un marqueur déterminant en ce qui concerne l'impact du profil sociodémographique. Nous observons ici que plus les répondants sont éduqués et plus ils justifient leur vote en termes de 'contenu et programme' (en noir), au détriment des justifications en termes de 'connaissance et proximité' avec les mandataires et candidats (en blanc). Ces résultats démontrent ce que la littérature sur les élections a établi de longue date : le capital social d'un(e) électeur(trice) influence sa manière de penser la politique et, *in fine*, de se positionner une fois dans l'isoloir.

Figure 2.6. Effet du profil des répondants francophones en fonction du niveau d'éducation



Troisièmement, nous analysons les effets concernant le comportement électoral des répondants, c'est-à-dire le vote pour un parti de la majorité sortante ou de l'opposition. Il est intéressant de constater que la justification du vote est fortement conditionnée par cette dimension tant pour les répondants néerlandophones que francophones (bien que les effets puissent varier dans des proportions différentes entre ces deux groupes d'électeurs).

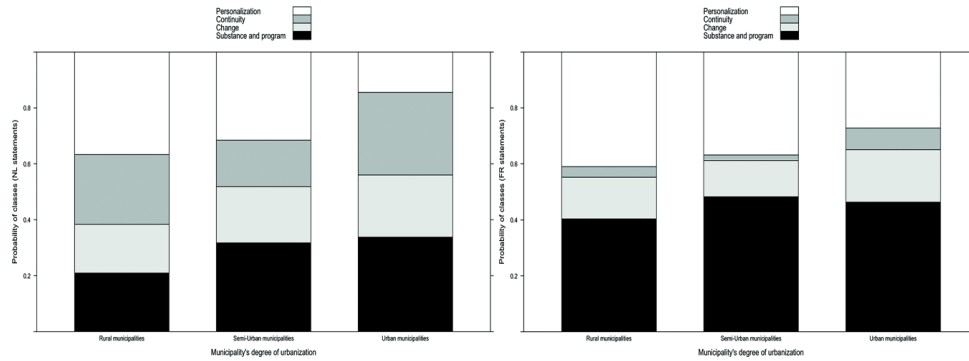
Figure 2.7. Effet du comportement électoral – vote pour un parti de la majorité sortante – pour les répondants néerlandophones (gauche) et francophones (droite)



En effet, des deux côtés de la frontière linguistique, nous observons – assez logiquement – que les électeurs ayant soutenu un parti de l'opposition justifient leur vote par une logique de 'rupture et de changement'. À l'inverse, la justification liée à la 'continuité' est plus importante pour les répondants ayant voté pour un parti de la majorité. Dans les deux cas, même si cet effet est nettement plus prononcé du côté francophone, nous remarquons également que les partis de la majorité bénéficient d'un avantage stratégique lié à leur occupation de poste de pouvoir et de visibilité : l'argument de 'proximité et connaissance' des mandataires augmente.

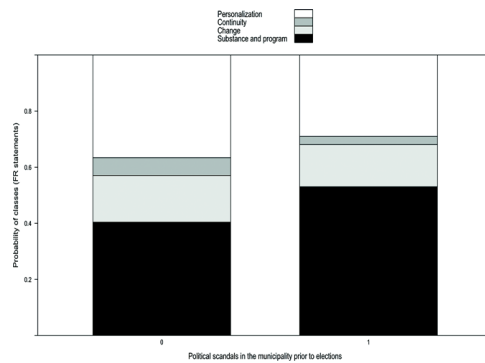
Quatrièmement, nous examinons l'impact du contexte communal. D'une part, il apparaît très clairement que le degré d'urbanisation conditionne fortement la compétition électorale (Dandoy et al., 2013). En particulier, nous voyons que les candidats en zone rurales – dont les communes sont de plus petites tailles et bénéficiant pour certaines d'un 'esprit de clocher' (Reuchamps et al., 2013) – peuvent profiter de l'effet de 'proximité et connaissance'. Au contraire, plus la commune s'urbanise – c'est-à-dire qu'elle grandit en taille tout en se modifiant par la population qu'elle héberge en ce qu'elle devient plus diversifiée sociologiquement – et moins la dimension proximité et connaissance est invoquée par les répondants. Dans les contextes urbains, c'est davantage les motifs liés au 'contenu et au programme' qui sont avancés. C'est un phénomène intéressant à observer et qui a déjà été mis en évidence concernant le succès électoral des listes (Dodeigne et al., à paraître).

Figure 2.8. Effet du contexte communal – niveau urbanisation – pour les répondants néerlandophones (gauche) et francophones (droite)



Enfin, la législature 2012-2018 fut marquée par de nombreux scandales politiques d'importance en particulier en Wallonie et à Bruxelles, mais également en Flandre (voir le chapitre 5 dans cet ouvrage). Nous observons que ces scandales ont impacté les résultats électoraux des partis concernés et cela se confirme dans les justifications du vote. Les répondants francophones dans les communes ayant connu des scandales justifient plus fortement leur vote par des logiques de 'rupture et changement' ainsi que de 'contenu et programme' au détriment d'une logique de 'continuité' et de 'proximité et connaissance'.

Figure 2.9. Effet du contexte communal – scandales politiques – pour les répondants francophones



Le croisement des classes identifiées grâce au logiciel IRaMuTeQ avec les variables caractérisant les électeurs permet de mieux cerner leurs motivations de vote. Ces résultats permettent donc de montrer la logique qui a présidé à leur choix électoral. Il en ressort une cohérence intéressante à observer et qui contraste avec les craintes, voire les critiques, que d'aucuns formulent à propos du fait que les électeurs voteraient de manière purement aléatoire.

5. Conclusion

Il existe une multitude de motivations électorales, peut-être autant qu'il y a d'électeurs. Cependant, comprendre leurs motivations constitue un enjeu crucial de toute analyse électorale. La chose n'est toutefois guère aisée, car les analystes ont – trop – souvent tendance à vouloir imposer leurs propres catégories d'interprétation. C'est la raison pour laquelle dans l'enquête 'sortie des urnes' de 2018, à la suite d'autres recherches électorales, nous avons posé une question ouverte, en complément d'autres types de questions. À partir des déclarations des répondants, ce chapitre a tenté d'offrir une carte des motivations ayant présidé à leur vote. Si une multitude de raisons est évoquée, on peut cependant regrouper les motivations dans quelques grandes catégories, que l'on retrouve dans les deux communautés. Cette classification s'est faite, de manière automatique à l'aide du logiciel IRaMuTeQ, et reflète des ensembles similaires de champs lexicaux. Il reste alors aux chercheurs à donner du sens à ces classes et, pour ce faire, les autres données de l'enquête permettent en complément de mieux cerner ces cinq classes et surtout les électeurs qui les composent.

Une première grande opposition voit la continuité faire face au changement. Le ressort principal de cette dynamique est à trouver (certes sans surprise, mais il reste important de l'observer) dans la confiance dans le collège communal et le soutien à la majorité (classe 'continuité') ou au contraire dans la méfiance à l'égard du collège sortant et le soutien à un parti d'opposition ainsi que dans la présence d'un scandale politique au sein de sa commune (classe 'changement'). La prévalence de cette dimension semble plus forte au niveau local que ce que les recherches ont avancé pour le niveau national (Abts, Swyngedouw & Meuleman, 2015). Dans une certaine mesure, cela souligne également que la carte des motivations d'une partie substantielle des électeurs repose plutôt sur une appréciation globale que sur des éléments très spécifiques. Avoir confiance (c'est-à-dire estimer que ceux qui sont au pouvoir font généralement ce qu'il faut la plupart du temps) implique un sentiment ou une conviction du besoin de continuité, tandis que la méfiance suscite de manière opposée un désir de changement (voter pour les partis d'opposition). Néanmoins, même pour ces électeurs, les élections fonctionnent comme moment clé de la reddition des comptes.

Cette approche qui peut sembler trop binaire est nuancée par le fait que la présence au pouvoir, et donc la visibilité qui l'accompagne, génère également un soutien de proximité et par la connaissance interpersonnelle. Cette classe se retrouve également plus fortement chez les électeurs des communes rurales.

La dimension liée au 'contenu et au programme', qui est présente tant chez les femmes que chez les hommes, se retrouve particulièrement chez les électeurs avec un plus haut niveau d'éducation ainsi que dans les communes urbaines. Ces éléments confirment enfin les travaux antérieurs, mais avec une approche différente (Marien et al., 2015) : les élections locales ne démontrent guère de dimension 'nationale' dans les motivations électorales, mais suivent bien une dynamique proprement locale. Ainsi, au regard des motivations des électeurs, les élections locales de 2018 en Belgique n'étaient donc pas explicitement de second ordre. Très peu de références ont été faites pour punir ou récompenser les gouvernements nationaux (fédéraux ou régionaux), les positions sur des questions supra-

locales ou les femmes et hommes politiques nationaux. Cependant, le caractère multi-niveau de la politique belge empêche toute distinction trop nette. De nombreuses femmes et hommes politiques locaux sont également actifs dans la politique nationale (et inversement). Il n'est pas improbable que cela affecte la connaissance et l'évaluation de certains candidats (comme les députés-bourgmestres ou des élus à la recherche d'un ancrage local). Comme les partis nationaux dominent également l'arène électorale locale, la référence au programme et au contenu peut aller au-delà des considérations strictement liées à la commune. La conclusion prédominante de ce chapitre est que, bien qu'elles puissent différer, l'électeur(trice) local(e) a ses raisons *locales*, certaines étant plus générales, d'autres plus particulières.

Références

- Abts, K., Swyngedouw, M. & Meuleman, B. (2015). *Het profiel van de Vlaamse kiezers in 2014. Wie stemde waarom op welke partij ? Analyse op basis van de postelektorale verkiezingsonderzoeken 1991-2014*. Louvain : ISPO.
- Abts, K., Swyngedouw, M. & Billiet, J. (2014). De structurele en culturele determinanten van het stemgedrag in 2010. In K. Abts, M. Swyngedouw, J. Billiet & B. Meuleman (Eds.), *Vlaanderen kiest. Trends in stemgedrag en opvattingen over politiek, staatsvorming en Kerk* (pp. 147-192). Tielt : Lannoo.
- Bailey, A. & Schonhardt-Bailey, C. (2008). Does Deliberation Matter in FOMC Monetary Policymaking ? The Volcker Revolution of 1979. *Political Analysis*, 16(4), 404-27.
- Campbell, A., Converse, P., Miller, W. & Stokes, D. (1964). *The American Voter : An Abridgement*. New York : Wiley.
- Dandoy, R., Dodeigne, J., Matagne, G. & Reuchamps, M. (Eds.) (2013). *Les élections communales de 2012 en Wallonie*. Bruges : Vanden Broele.
- Defacqz, S., Dodeigne, J., Teuber, F. & Van Ingelgom, V. (2019). From More or Less Integration to Status Quo ? Explaining Candidates' and Citizens' Attitudes towards European Integration. In A. Vandeleene, L. De Winter & P. Baudewyns (Eds.), *Candidates, Parties and Voters in the Belgian Partitocracy* (pp. 273-310). London : Palgrave.
- Deschouwer, K., Delwit, P., Hooghe, M., Baudewyns, P. & Walgrave, S. (Eds.) (2015). *De kiezer ontcijferd. Over stemgedrag en stemmotivaties*. Tielt : Lannoo.
- Duchesne, S. & Van Ingelgom, V. (2008). L'indifférence des Français et des Belges (Francophones) pour leurs voisins Européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique Européenne. *Politique Européenne*, 26, 143-64.
- LeDuc, L. & Niemi, R. (2014). Voting Behavior : Choice and Context. In L. LeDuc, R. Niemi & P. Norris (Eds.), *Comparing Democracies 4. Elections and Voting in a Changing World* (pp. 133-149). London : Sage.

- Lefevere, J. (2011). *Campaign Effects on Voter Decision-Making*. Antwerp : UA.
- Lefevere, J. (2018). The Impact of Election Campaigns on the Nationalization of Voting Behavior in Local Elections : A Case Study of the Antwerp Local Election Campaign. *Urban Affairs Review*, 54(4), 761–793.
- Marien, S., Dassonneville, R. & Hooghe, M. (2013). Het belang van lokale argumenten en loyaliteiten : het verschil tussen federale en lokale stemvoorkeuren. In R. Dassonneville, M. Hooghe, S. Marien & J.-B. Pilet (Eds.), *De lokale kiezer. Het kiesgedrag bij de Belgische gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012* (pp. 67-92). Bruxelles : ASP.
- Marien, S., Dassonneville, R. & Hooghe, M. (2015). How Second Order Are Local Elections ? Voting Motives and Party Preferences in Belgian Municipal Elections. *Local Government Studies*, 41(6), 898-916.
- Ratinaud, P. & Marchand, P. (2015). Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014). *Mots. Les langages du politique*, 108(2), 57–77.
- Reinert, M. (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte. *Cahiers de l'analyse des données*, 8(2), 187–98.
- Reinert, M. (1990). Alceste Une Méthodologie d'analyse Des Données Textuelles et Une Application : Aurelia De Gerard De Nerval. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 26(1), 24–54.
- Reuchamps, M., Saudmont, S., Kravagna, M. & Jacquet, V. (2013). Le nom des listes. In R. Dandoy, J. Dodeigne, G. Matagne & M. Reuchamps (Eds.), *Les élections communales de 2012 en Wallonie* (pp. 27-45). Bruges : Vanden Broele.
- Sanders, J., Lisi, G. & Schonhardt-Bailey, C. (2017). Themes and Topics in Parliamentary Oversight Hearings : A New Direction in Textual Data Analysis. *Statistics, Politics and Policy*, 8(2), 153–194.
- Swyngedouw, M. (2001). The Subjective Cognitive and Affective Map of Extreme Right Voters : Using Open-Ended Questions in Exit Polls. *Electoral Studies*, 20(2), 217-241.
- Swyngedouw, M., Beerten, R., Carton, A. & Billiet, J. (1996). *Subjectieve motieven van partijkeuze bij de nationale verkiezingen van 21 mei 1995. Resultaten van de BRTN-ISPO Exit-Poll*. Louvain : ISPO.
- Swyngedouw, M., Meersseman, E. & Billiet, J. (2001). *Motieven in partijkeuze. De nationale verkiezingen van 13 juni 1999. Resultaten van de VRT-Tijd-ISPO Exit-Poll*. Louvain : ISPO.
- Weale, A., Biquelet, A. & Bara, J. (2012). Debating Abortion, Deliberative Reciprocity and Parliamentary Advocacy. *Political Studies*, 60(3), 643–67.